

Réf: Dossier N° : 48095

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « PERFECTO GARAGE »****Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, 10 BP 653 ABJ 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PERFECTO GARAGE » .

Objet: Mécanique générale, Prestation de services divers ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, 10 BP 653 ABJ 10

GERANT: Monsieur BOU HANNA HABIB SALIM.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09282 du 09/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8663 du 09/04/2018

